



**DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRE L'ÉVEQUE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

Le 18 février 2026

DATE D’AFFICHAGE

Le 18 février 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 27

L’an deux mille vingt six

Le trois mars à 20 h 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Damienne FLEURY, Nadine JOLU, Hakim ACHIBET, Mélanie BOCQUENET, Christian POIRIER, Fanny PIRA, Benoît CHAUVIN, Stéphane DALIVOUST, Alain GUICHET, Maryse BAYBAY, Alain GIBERGUES, Denis MINIER, Jean-Philippe GUYON, Pierre CASTILLON, Eric ANDRE, Delphine FOUQUET, Angélique PLANCHETTE, Louis MASSARD, Sylvie LAUTRU, Mickaël JUIGNE, Marie CHEVALIER.

EXCUSÉS

Pascale FEGER (pouvoir à Jean-Philippe GUYON), Sylvain BACHELEY (pouvoir à Angélique PLANCHETTE), Philippine DANGREAU (pouvoir à Hakim ACHIBET), Nicolas ROUGET (pouvoir à Damienne FLEURY), Jérôme DELISLE (pouvoir à Louis MASSARD), Philippe PAUMIER (pouvoir à Mickaël JUIGNE).

ABSENTS

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Nadine JOLU

OBJET : Convention de prêt de matériel à l’école Condorcet dans le cadre d’un projet radio/podcast 2026
Rapporteur : Mélanie BOCQUENET

Un enseignant de l’école Condorcet souhaite remettre en place un projet radio avec sa classe et demande à pouvoir bénéficier d’un prêt du matériel de la MDJ.

Le matériel prêté est le suivant :

- 4 micros-tables avec housses de protections individuelles
- Une console
- 3 casques minimum, le service jeunesse peut selon le besoin de l’enseignant en fournir d’autres.
- Les câbles permettant la connexion à la console
- Un enregistreur

En cas de détérioration, l’école s’engage à remplacer à l’identique le matériel prêté.

Au vu de ces éléments,

Le conseil municipal décide à l’unanimité de valider le projet de convention figurant en annexe.

VOTANTS : 27

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0



DEL 26-010

Pour copie certifiée conforme.
Yvré l'Évêque, le 04 mars 2026

**Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité
et de sa transmission en Préfecture ce jour**

Secrétaire de séance

Nadine JOLU

Madame Le Maire,

Damienne FLEURY

